Zeitschrift: Défis / proJURA
Herausgeber: proJURA
Band: 1 (2003)
Heft: 3: La prévention

Artikel: Automobile et alcool : produits dangereux!
Autor: Bovée, Jean-Paul / Strasser, Catherine
DOI: https://doi.org/10.5169/seals-823906

Nutzungsbedingungen
Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation
L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use
The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 14.07.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

Jean-Paul Bovée

Entretien avec Catherine Strasser

BPA (Bureau suisse de prévention des accidents), chargée d'information Suisse romande.

Automobile et alcool : produits dangereux !

Du bon usage des produits dangereux ? Il y a surtout des comportements dangereux ! On choisit ou non de prendre des risques.

Dans la publicité, certains produits (alcool, tabac) sont associés à des attitudes ou à des images : richesse, beauté, jeunesse, virilité...

Cela relève de la psychologie.

Mais en ce qui concerne la conduite automobile, les lois à venir seront plus strictes, plus répressives, notamment en ce qui concerne l'alcool.

Il faut savoir que le retrait du permis de conduire est perçu comme une sanction dure et reste un moyen de dissuasion relativement efficace.

Dans ce domaine, pour faire de la prévention, comment s'adresser aux jeunes ?

Il n'y a pas vraiment de recette. La question est complexe du point de vue sociologique. Les affiches agressives, provocatrices ou sanglantes, par exemple, ne sont pas les plus efficaces, comme l'ont montré les expériences réalisées en Angleterre et en France. Leurs effets sont peu durables (quelques semaines).

Des campagnes reposant sur la psychologie sont souvent plus performantes pour sensibiliser les jeunes.

Un exemple : la campagne menée à Fribourg reposant sur des panneaux intitulés «Ici s'est tuée telle personne...», posés sur les lieux des accidents.
Les jeunes «essaient», ce qui est naturel. Le problème est de poser des limites.

Un sociologue, Lebreton, observe que la société devient de plus en plus sécurisée, les risques diminuent, la liberté augmente, l'individualisme se développe, les limites reculent, ce qui a tendance à générer une volonté d'aller toujours au-delà. Les jeunes manquent de repères.

Le contexte social et les dispositions mentales sont également des facteurs importants (dépassement des limites, sentiment de devoir être le meilleur, diffusion de la mode consistant à pratiquer des sports extrêmes, etc.)

La prévention est-elle efficace ?

Nous avons une certitude : le nombre d'accidents mortels a diminué depuis 1980, malgré l'augmentation du nombre de voitures. Mais il est difficile d'identifier objectivement les causes principales de cette évolution.

Plusieurs éléments se combinent, par exemple :

- la meilleure qualité des véhicules et les dispositifs de sécurité ;
- l'amélioration de l'état des routes ;
- le perfectionnement des moyens d'intervention des services de secours (qualité, rapidité) ;
- l'augmentation des connaissances et des techniques médicales ;
- et, bien sûr, les campagnes de prévention.

Quant à savoir quelle est l'influence réelle de chacun de ces facteurs...

Pourrait-on envisager, par exemple une prévention dans les établissements publics en fin de soirée ?

Face à la forte augmentation de la consommation d'alcool chez les jeunes, des actions de ce type peuvent s'avérer efficaces. Un exemple : les opérations «Nez Rouge», lancées au Québec. Mais ces campagnes sont limitées dans le temps (fêtes de fin d'année). On pourrait envisager de les étendre.

Le BPA encourage des initiatives privées consistant à prévoir des bus destinés à ramener les gens lors de fêtes ou de soirées. Mais ces actions sont de faible ampleur face à la dimension du problème.

On est en présence de phénomènes de «lobbying» (comment, par exemple, diffuser et rendre facilement accessibles des boissons sans alcool bon

marché ?). Comment valoriser dans les médias les «capitaines de soirées», qui renoncent à boire pour ramener les autres (comme c'est le cas, par exemple, au Canada) ?

Des possibilités existent-elles du côté de la formation ?

On peut distinguer plusieurs niveaux d'action :

- éduquer ;
- prévenir ;
- sanctionner, réprimer.

Des actions sont menées par le BPA dans les écoles : un support de cours (comprenant notamment des feuilles didactiques, des fiches de travail et des «clips» vidéo) est envoyé aux enseignants afin de leur permettre de sensibiliser les élèves aux risques liés à la consommation excessive d'alcool. Mais il est difficile de savoir dans quelle mesure ce matériel est utilisé.

Le BPA a également mis en place des cours pour les récidivistes de l'alcool au volant. Ils comprennent six fois deux heures de formation et des entretiens avec des psychologues. Les participants, par exemple, apprennent à se maîtriser. Ils sont évalués en cours de formation et la durée du retrait de permis peut ainsi être réduite (ce qui explique en partie le succès de ces cours).

L'introduction du permis de conduire à l'essai pendant une année pourra également être dissuasif.

Et du côté des moniteurs d'auto-école ?

En ce qui les concerne, il ne semble pas qu'une formation différente ou complémentaire soit vraiment nécessaire ; leur rôle n'est pas prépondérant. En effet, les gens deviennent dangereux seuls…

Mais sur ce plan, on peut noter qu'il existe de bons simulateurs capable de tester les effets de l'alcool au volant.

Y a-t-il des collaborations transfrontalières en matière de prévention ?

Actuellement, ce type de collaborations se réduisent à peu de chose (par exemple des actions ponctuelles). Pourtant, les problèmes se présentent de manière assez semblable de part et d'autre des frontières.

Quel est le rôle des banques et celui de la publicité ?

On peut tout d'abord relever qu'il est devenu relativement aisé, pour un jeune, d'acquérir une automobile grâce aux facilités de crédit offertes par les banques.

En ce qui concerne la publicité, la tendance actuelle met l'accent sur la liberté de mouvement, la possibilité d'aller partout facilement plutôt que sur la vitesse ou la puissance (qui restent néanmoins souvent des messages sous-jacents ou diffus).

En conclusion, insistons sur le fait qu'il faudrait pouvoir intervenir au niveau des valeurs, des convictions, des comportements qui amènent à la décision de prendre ou non un risque, par exemple en valorisant les attitudes «normales» au détriment des comportements «héroïques» et «invincibles» (voir à ce propos, à titre d'exemple, la campagne du BPA intitulée «dumming never dies»).

Pour plus de renseignements :

***BPA Actuel*, revue du BPA paraît cinq fois par an.**

Site internet : www.bpa.ch